

**COMPTES DE  
L'EXERCICE  
2018**



**DE LA  
COMMUNE ET  
BOURGEOISIE D'ISERABLES**

## **Convocation de l'assemblée bourgeoisiale**

Les bourgeoises et bourgeois de la Bourgeoisie d'Isérables sont convoqués en assemblée bourgeoisiale,

**le jeudi 13 juin 2019,**

**à 19h30 à la salle de gymnastique,**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 20 décembre 2018;
2. Présentation des comptes de l'exercice 2018 de la Bourgeoisie d'Isérables ;
3. Lecture du rapport de l'organe de contrôle et adoption des comptes;
4. Divers.

Conformément aux dispositions légales, le fascicule des comptes 2018 peut être consulté durant le délai légal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture au bureau communal.

L'Administration bourgeoisiale

## Le billet de la bourgeoisie

Chères bourgeoises,  
Chers bourgeois,

Vous êtes convoqués en assemblée bourgeoise le jeudi 13 juin 2019 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2018 de la Bourgeoisie d'Isérables.

### COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement 2018 de la bourgeoisie boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 23'293.23. Avec un total des amortissements de CHF 17'305.05, le compte 2018 se solde par une augmentation de la fortune nette de CHF 5'978.18.

Les charges de fonctionnement (sans les amortissements) atteignent CHF 35'658.77. Elles comprennent CH 8'939.97 de frais administratifs et financiers (assurances, impôts, intérêts ...); CHF 25'639.30 pour les entretiens des chalets d'alpage, du matériel, des installations, du réseau d'eau et des chemins de la Bourgeoisie et CHF 1'079.50 pour les rabais aux bourgeois sur la vente de bois.

Les revenus de fonctionnement se montent en 2018 à CHF 58'952.-. Ils se composent pour l'essentiel d'une subvention communale sylvicole de CHF 20'000.-, de la contribution annuelle de NVRM SA (Nendaz Veysonnaz Remontées Mécaniques SA) de CHF 21'000.-, de la location des alpages bourgeoisiaux pour CHF 18'000.-.

### COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Les montants investis en 2018 atteignent CHF 184'606.85 et des recettes d'investissement (subventions) ont été perçues pour CHF 156'290.80. Les investissements nets à charge de la Bourgeoisie ont donc atteint CHF 28'316.05, presque intégralement couverts par la marge d'autofinancement de CHF 23'293.23.

Les investissements effectués en 2018 sont les suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| - Rénovation des chalets d'alpage :                 | CHF 13'195.10  |
| - PRC Balavaux II (solde final) :                   | CHF 17'381.--  |
| - Biodiversité Pra Da Dzeu (2 <sup>ème</sup> étape) | CHF 154'030.75 |

Les recettes d'investissement (participations de tiers et subventions) ont atteint CHF 156'290.80.

## **DIVERS**

Une nouvelle convention d'utilisation du domaine bourgeoisial par NVRM SA (Nendaz Veysonnaz Remontées Mécaniques SA) est en cours de négociation en tenant compte des aménagements réalisés récemment (enneigement technique, télésiège de l'Aviation) et des installations en cours de construction (télécabine Prarions – Plan du Fou). Elle vous sera présentée lors d'une prochaine assemblée bourgeoisiale.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux lors de notre assemblée bourgeoisiale, je vous adresse, chères bourgeoisies et chers bourgeois, mes meilleurs sentiments.

Pour la bourgeoisie d'Isérables

Régis Monnet  
Président



## Aperçu du compte administratif

Compte  
2017Budget  
2018Compte  
2018

## Compte de fonctionnement

## Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	CHF	92'276.95	27'050.00	35'658.77
Revenus financiers	+	CHF 111'070.40	59'600.00	58'952.00
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	=	CHF -	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	=	CHF 18'793.45	32'550.00	23'293.23

## Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+	CHF 18'793.45	32'550.00	23'293.23
Amortissements ordinaires	-	CHF 14'103.30	15'000.00	17'315.05
Amortissements complémentaires	-	CHF -	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	CHF -	-	-
<b>Excédent de charges</b>	=	CHF -	-	-
<b>Excédent de revenus</b>	=	CHF 4'690.15	17'550.00	5'978.18

## Compte des investissements

Dépenses	+	CHF 154'662.30	177'000.00	184'606.85
Recettes	-	CHF 95'560.00	142'750.00	156'290.80
<b>Investissements nets</b>	=	CHF 59'102.30	34'250.00	28'316.05
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	=	CHF -	-	-

## Financement

Marge d'autofinancement (négative)	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+	CHF 18'793.45	32'550.00	23'293.23
Investissements nets	-	CHF 59'102.30	34'250.00	28'316.05
Investissements nets (négatifs)	+	CHF -	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	=	CHF 40'308.85	1'700.00	5'022.82
<b>Excédent de financement</b>	=	CHF -	-	-

**Aperçu du bilan et du financement**

Etat 31.12.2017

Etat 31.12.2018

Provenance des fonds

Emploi de fonds

1	Actif	2'903'529.47	2'898'222.15	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
	<b>Patrimoine financier</b>	<b>225'979.47</b>	<b>209'671.15</b>		
10	Disponibilités	124'252.72	76'775.90	47'476.82	-
11	Avoirs	24'725.75	24'677.75	48.00	-
12	Placements	10'001.00	10'001.00	-	-
13	Actifs transitoires	67'000.00	98'216.50	-	31'216.50
	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>2'677'550.00</b>	<b>2'688'551.00</b>		
14	Investissements propres	111'000.00	122'001.00		
15	Prêts et participations permanentes	2'566'550.00	2'566'550.00		
16	Subventions d'investissement	-	-		
17	Autres dépenses activables	-	-		
	<b>Financements spéciaux</b>				
18	Avances aux financements spéciaux	-	-		
	<b>Découvert</b>				
19	Découvert du bilan	-	-		
	<b>Passif</b>	<b>2'903'529.47</b>	<b>2'898'222.15</b>		
	<b>Engagement</b>	<b>324'228.31</b>	<b>312'942.81</b>		
20	Engagements courants	296'949.36	288'265.06		8'684.30
21	Dettes à court terme	-	-		-
22	Dettes à moyen et à long terme	24'725.75	24'677.75		48.00
23	Engagements envers des entités particulières	-	-		-
24	Provisions	-	-		-
25	Passifs transitoires	2'553.20	-		2'553.20
	<b>Financements spéciaux</b>				
28	Engagements envers les financements spéciaux	-	-		-
	<b>Fortune</b>	<b>2'579'301.16</b>	<b>2'585'279.34</b>		
29	Fortune nette	2'579'301.16	2'585'279.34		
	Excédent de financement du compte administratif			-	5'022.82
	Insuffisance de financement du compte administratif			47'524.82	47'524.82





## Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2017

Budget 2018

Compte 2018

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	1'324.00					
31 Biens, services et marchandises	8'762.20		700.00		700.00	
32 Intérêts passifs	37'190.75		8'350.00		8'239.97	
33 Amortissements	14'103.30		18'000.00		26'718.80	
34 Parts à des contributions sans affectation	45'000.00		15'000.00		17'315.05	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	-		-		-	
36 Subventions accordées	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Impôts	-	39'000.00	-	39'000.00	-	39'000.00
41 Patentes et concessions	-	-48.00	-	600.00	-	-48.00
42 Revenus des biens	-	-	-	-	-	-
43 Contributions	-	72'118.40	-	20'000.00	-	20'000.00
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation	-	-	-	-	-	-
45 Restitutions de collectivités publiques	-	-	-	-	-	-
46 Subventions	-	-	-	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
49 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>106'380.25</b>	<b>111'070.40</b>	<b>42'050.00</b>	<b>59'600.00</b>	<b>52'973.82</b>	<b>58'952.00</b>
<b>Excédent de charges</b>						
<b>Excédent de revenus</b>	<b>4'690.15</b>		<b>17'550.00</b>		<b>5'978.18</b>	



Compte des investissements selon les tâches

Compte 2017

Budget 2018

Compte 2018

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	154'662.30	95'560.00	177'000.00	142'750.00	184'606.85	156'290.80
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>154'662.30</b>	<b>95'560.00</b>	<b>177'000.00</b>	<b>142'750.00</b>	<b>184'606.85</b>	<b>156'290.80</b>
<b>Excédent de dépenses</b>						
<b>Excédent de recettes</b>		<b>59'102.30</b>		<b>34'250.00</b>		<b>28'316.05</b>



Compte des investissements selon les natures

Compte 2017

Budget 2018

Compte 2018

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	154'662.30					
52 Prêts et participations permanentes	-		177'000.00		184'606.85	
56 Subventions accordées	-		-		-	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier	-		-		-	
61 Contributions de tiers						
62 Remboursement de prêts et participations permanentes						
63 Facturation à des tiers						
64 Remboursement de subventions acquises						
66 Subventions acquises		95'560.00		142'750.00		156'290.80
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>154'662.30</b>	<b>95'560.00</b>	<b>177'000.00</b>	<b>142'750.00</b>	<b>184'606.85</b>	<b>156'290.80</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>59'102.30</b>		<b>34'250.00</b>		<b>28'316.05</b>
<b>Excédent de recettes</b>	<b>-</b>		<b>-</b>		<b>-</b>	

**BOURGEOISIE D'ISERABLES**  
**TABLEAU DES ACTIFS A AMORTIR COMPTES 2018**

	Valeur à amortir au 31.12.2017	Variations en 2018		Valeur à amortir au 31.12.2018	Taux en %	Amortissement en 2018	Valeur comptable au 31.12.2018
	Augmentation	Diminution					
Actions Téléndaz	10'000.00			10'000.00	50	0.00	10'000.00
Bâtiments	47'000.00	13'195.10		60'195.10	10	6'195.10	54'000.00
Place de traite Tracouet	34'000.00			34'000.00	10	4'000.00	30'000.00
Mise en valeur mêléze de Balavaux	22'000.00			22'000.00	10	3'000.00	19'000.00
Biodiversité Pra Da Dzeu	3'500.00	154'030.75	156'290.80	1'239.95	10	1'238.95	1.00
PRC Balavaux II	4'500.00	17'381.00		21'881.00	10	2'881.00	19'000.00
	<b>121'000.00</b>	<b>184'606.85</b>	<b>156'290.80</b>	<b>149'316.05</b>		<b>17'315.05</b>	<b>132'001.00</b>

## Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2017	2018	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	31.8%	82.3%	48.1%

### Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2017	2018	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	16.9%	39.5%	24.8%

### Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2017	2018	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	11.3%	12.4%	11.9%

### Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2017	2018	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	15.0%	16.7%	15.9%

4. Endettement net par habitant (I4)	2017	2018	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	118	125	122

### Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2017	2018	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	291.9%	530.8%	374.8%

### Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais



Comptabilité

Expertise

Fiscalité

Impôt

Management

Audit Révision

A l'assemblée primaire de la  
Bourgeoisie d'Isérables  
1914 Isérables

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS 2018

En exécution du mandat confié, et en application des articles 83 ss de la loi sur les communes du 5 février 2004 et des articles 72 ss de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004, nous avons effectué l'audit des **comptes annuels 2018** de la Bourgeoisie d'Isérables.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions légales, incombe au Conseil. Celle-ci comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre le conseil est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et aux recommandations de la profession. Sur la base de ces recommandations, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit de même que l'évaluation des risques relèvent du jugement de l'auditeur. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante pour former notre opinion. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes aux prescriptions légales et réglementaires.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions légales
- l'entretien final avec le Président de la Bourgeoisie a eu lieu
- l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme faible et a augmenté durant l'année
- les compétences en matière financière sont respectées
- selon notre appréciation la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements

En conséquence, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Leytron, le 21 mai 2019 / NM

CEFIMA SA - Fiduciaire de Leytron

Nicolas MARTINET  
Réviseur responsable

Patrice MARTINET

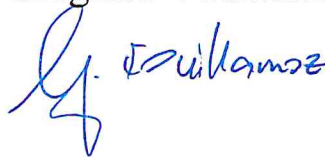
Certifié conforme par le Conseil bourgeoisial en date du 27 mai 2019

BOURGEOISIE D'ISERABLES

Le Président :  
Régis Monnet



Le Secrétaire :  
Grégoire Vouillamoz



Les comptes 2018 ont été approuvés par l'assemblée bourgeoisiale en date du 13 juin 2019

BOURGEOISIE D'ISERABLES

Le Président :  
Régis Monnet



Le Secrétaire :  
Grégoire Vouillamoz





## **Convocation de l'assemblée primaire**

L'assemblée primaire est convoquée pour,

**le jeudi 13 juin 2019, à 20h00,  
à la salle de gymnastique.**

avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 20 décembre 2018;*
- 2. Présentation des comptes de l'exercice 2018 de la Municipalité d'Isérables;*
- 3. Lecture du rapport de l'organe de contrôle et adoption des comptes 2018 ;*
- 4. Divers.*

Conformément aux dispositions légales, les comptes peuvent être consultés au greffe communal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture.

L'Administration Communale

# Le billet de la municipalité

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Vous êtes convoqués en assemblée primaire le jeudi 13 juin 2019 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2018 de la municipalité d'Isérables.

Votre Conseil communal est toujours soucieux de limiter les frais de fonctionnement tout en rendant le meilleur service possible à l'ensemble des citoyens. Les comptes de fonctionnement 2018, dont les éléments principaux sont présentés dans ce fascicule, illustrent ce souci permanent d'efficience.

## COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE MUNICIPALE

### ▪ **Considérations générales**

Le compte de fonctionnement 2018 de la commune boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 839'044.89. Elle est légèrement supérieure à la moyenne des marges d'autofinancement des 12 dernières années (CHF 795'000.-). Ce bon résultat s'explique par des dépenses maîtrisées et un financement plus équilibré des services autofinancés.

Avec un total des amortissements de CHF 662'372.65, le compte 2018 se solde par une augmentation de la fortune nette de CHF 176'672.24.

Pour les différents chapitres du compte de fonctionnement, on relève les éléments principaux suivants :

### ▪ **Administration générale**

Les charges nettes de fonctionnement de l'administration générale atteignent CHF 541'096.60 en 2018, contre CHF 489'215.90 en 2017. Cette augmentation de plus de CHF 50'000.- est imputable à la poursuite de l'entretien des bâtiments (réfection des installations électriques selon l'OIBT) ainsi que la mise à jour du parc informatique. Pour le reste de ce dicastère, les charges sont restées stables.

L'administration générale ne représente que 12.9 % du total des dépenses de fonctionnement du ménage communal.

### ▪ **Sécurité publique**

Avec un total net de charges de CHF 189'544.80, le chapitre de la sécurité publique a coûté environ CHF 3'500.- de plus qu'en 2017. Les charges de ce dicastère qui comprend essentiellement des services que nous partageons avec les communes voisines (PIDR, CSIB, AP2R,...) sont actuellement bien maîtrisées et représentent 4.5 % des dépenses communales.

- **Enseignement et formation**

Le coût net à charge de la commune pour l'enseignement (école primaire & CO) et la formation s'élève à CHF 515'739.90 en 2018, ce qui représente 12.3 % des charges communales. L'essentiel de ces coûts est directement facturé par le canton.

Depuis le rachat du CO des 2 Rives en 2016, les coûts par élève et par année ont diminués de près de CHF 5'000.- à CHF 3'000.-. L'agrandissement prochain du CO pourra se faire sans trop péjorer le budget communal.

- **Culture, loisirs et culte**

Globalement les coûts de ce dicastère ont diminué en 2018 de 25 % par rapport à 2017 pour atteindre CHF 121'871.90, ce qui représente le 2.9 % des charges communales. Malgré cette diminution significative des charges, les sociétés locales continuent à être soutenues pour près de CHF 20'000.-.

Des travaux d'entretien des installations sportives (patinoire des Comballes et stade des Combes) ont été réalisés pour environ CHF 11'000.-.

- **Santé**

Les coûts de ce dicastère atteignent CHF 57'074.70 en 2018, en diminution de 25 % par rapport à 2017. Les dépenses liées à la santé ne représentent que le 1.4 % des charges de fonctionnement de l'ensemble de la commune.

- **Prévoyance sociale**

Pour 2018, le dicastère de la prévoyance sociale représente 9.2 % des dépenses du ménage communal. Ce poste augmente continuellement depuis une dizaine d'année et atteint CHF 387'090.10 soit 14.2 % de plus qu'en 2017.

Les 2/3 des charges sont directement facturées par le canton et la commune n'a donc que très peu de marge de manœuvre. L'évolution de ces charges est pour beaucoup induite par le vieillissement de la population qui a pour effet d'augmenter de façon récurrente le financement des EMS (CHF 18'000.- de plus en 2018 qu'en 2017).

La contribution communale pour les enfants jusqu'à l'âge de 15 ans révolus s'élève pour 2018 à CHF 71'196.-. Votre conseil communal souhaite maintenir cette aide non obligatoire afin d'encourager les familles à demeurer à Isérables.

- **Trafic**

Ce dicastère représente 20.9 % des charges communales, soit CHF 876'036.10 de dépenses nettes. Pour 2018, ces charges sont pratiquement identiques à celles de 2017.

La participation communale à la réfection des routes cantonales s'est élevée à CHF 58'339.40 pour 2018, soit environ CHF 13'000.- de plus qu'en 2017.

L'entretien du réseau routier communal a coûté globalement CHF 191'636.30.- en 2018, soit environ CHF 40'000.- de moins qu'en 2017.

## ▪ **Protection et aménagement de l'environnement**

Les coûts globaux de l'approvisionnement en eau potable se montent à CHF 137'558.35. Les recettes du service des eaux atteignent CHF 131'531.25.- et témoignent d'un manque de financement d'environ CHF 6'000.-. Ce déséquilibre a diminué en 2018 et l'autofinancement de ce service interviendra lors de la prochaine législature. Sous la supervision du conseiller en charge de ce dicastère (Raoul Crettenand), le service technique communal travaille à la révision du règlement de distribution de l'eau ainsi qu'à la mise en place des compteurs.

Le coût du traitement des eaux usées a légèrement augmenté en 2018 et se monte à CHF 125'854.30. Les recettes atteignent CHF 107'752.35. Ce service sera également autofinancé dès la mise en place des compteurs d'eau et l'adoption du règlement sur le traitement des eaux qui est aussi en cours de révision.

L'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la « taxe au sac » a permis, pour la première fois de réaliser un exercice autofinancé qui a dégagé un bonus de CHF 40'000.-. Ce montant a été attribué au « fonds traitement des déchets » qui doit nous permettre d'absorber les investissements liés à la prochaine mise en place des points de récupérations des déchets de cuisine. Pour 2019, conformément au règlement communal qui prévoit que cette taxe doit être adaptée en fonction des coûts réels du service, la taxe de base communale sera revue à la baisse (CHF 160.- au lieu de CHF 180.-).

Les intempéries de janvier 2018 qui ont durement frappé certains de nos concitoyens ont également engendré des dégâts importants aux infrastructures communales. Plus de CHF 95'000.- ont ainsi été dépensés pour remettre en état les secteurs les plus touchés. Des recettes de subventions de CHF 16'500.- ont été perçues pour ces travaux.

## ▪ **Economie publique**

En 2018, la microcentrale de turbinage du Arzay a généré des ventes d'énergie pour plus de CHF 322'000.-, soit pratiquement le même revenu qu'en 2017 alors que la production a été totalement interrompue pendant deux mois et demi lors des travaux d'assainissement du réservoir du Arzay. Pour la première fois, la commune de Riddes a prélevé une part de notre eau à la sortie de la microcentrale du Pied du Mont, ce qui a engendré CHF 12'000.- de recette pour la commune.

A elle seule la microcentrale du Arzay représente 7.5 % de toutes les recettes de la commune d'Isérables.

## ▪ **Finances et impôts**

Les recettes fiscales ordinaires (impôt sur le revenu, sur la fortune, impôt foncier et sur le bénéfice des sociétés) ont légèrement augmentés en 2018 et se montent à CHF 2'513'701.05.

La vente du terrain à La Tzoumaz a été inscrite dans les comptes 2018 pour un montant net de CHF 70'500.-. Le solde de la vente sera encaissé totalement d'ici à 2020.

La somme reçue pour la péréquation financière atteint CHF 324'794.00.-, soit CHF 40'000.- de moins qu'en 2017, mais presque CHF 6'000.- de plus qu'annoncé par le canton lors de l'élaboration du budget.

Les recettes effectives totales des impôts, de la péréquation financière et des gains sur la réalisation du patrimoine financier atteignent en 2018 CHF 2'983'629.67, en augmentation



de 3.6 % par rapport à 2017. Malgré ce bon exercice, la décroissance et le vieillissement de notre population doivent nous inciter à la plus grande prudence dans la gestion future du ménage communal.

## INVESTISSEMENTS

Les dépenses brutes d'investissement se sont élevées à CHF 1'817'269.65 et les recettes d'investissement à CHF 988'897.--. Les dépenses nettes atteignent donc CHF 828'372.65 et ont intégralement été financées par la marge d'autofinancement dégagée.

Les investissements 2018 ont été les suivants :

- La dernière partie des travaux d'aménagement de la place de jeux et de récréation (derrière l'église) a été réalisée pour un coût de CHF 68'767.50.
- Les travaux de réfection des salles de classe de l'école primaire se sont poursuivis pour un montant de CHF 47'991.60, des recettes d'investissements de CHF 5'000.-- sont à recevoir de la part du canton.
- CHF 2'765.35 ont été versés au canton à titre de participation communale aux institutions sociales en faveur des handicapés.
- Des travaux préparatoires dans le bâtiment de l'Alpina en vue de l'installation de la Maison Bedjuasse des Générations ont été entrepris pour CHF 14'352.70.
- La participation communale aux frais de construction des routes cantonales s'est élevée à CHF 66'069.60.
- La 1<sup>ère</sup> partie de la réfection de la route de Teur (tronçon Le Noyer – La Creuse) a été réalisée pour un coût de CHF 201'814.10. Des recettes d'investissement ont été perçues (participation de tiers, de la SEIC et de SOGAVAL) pour CHF 75'243.05.
- Des travaux de renouvellement de conduites sur le réseau d'eau ont été entrepris pour un montant de CHF 31'754.85 et des taxes de raccordement ont été perçues pour CHF 3'943.--. Des taxes de raccordement aux eaux usées ont également été perçues pour CHF 7'104.--
- La 2<sup>ème</sup> partie des travaux d'aménagement du jardin du souvenir au cimetière a été réalisée pour CHF 49'811.20.
- Les ouvrages de protection contre les effondrements de la falaise morainique des Chenevires ont été finalisés en 2018 pour un montant de CHF 777'845.80. Des subventions de CHF 621'020.40 ont été enregistrées comme recettes d'investissement.
- Dans le cadre de la construction des routes agricoles hors remaniement, un solde de subvention cantonale de CHF 1'965.— a été ristourné au Service de l'agriculture.
- Les travaux préparatoires et les études pour la réfection du CAD à bois (changement des chaudières) ont été réalisés pour CHF 16'420.60.
- La réfection complète du réservoir du Arzay ainsi que la révision des 120'000 heures de fonctionnement de la microturbine ont été menées à bien entre la fin janvier et la mi-avril 2018. Ces travaux ont nécessité l'arrêt complet des groupes de production du Arzay et du Pied du Mont et ont coûté CHF 539'676.35. La Bedjuasse des eaux SA a contribué à cet investissement à hauteur de CHF 278'551.55.



**L'endettement net de la commune, en diminution de CHF 10'672.24 (excédent de financement) et de CHF 40'000.- (financements spéciaux : fonds traitement des déchets) s'élève à CHF 2'476'269.37 à la fin de l'année 2018, ce qui constitue un endettement faible. Si la marge d'autofinancement était maintenue et s'il n'était pas procédé à de nouveaux investissements, la dette communale pourrait être remboursée en 3 ans. La dette nette par habitant s'élève à CHF 2'994.- à fin 2018 alors qu'elle atteignait CHF 3'045.- en 2017. Cette légère diminution de la dette par habitant ainsi que les autres indicateurs financiers présentés dans ce fascicule après les différents aperçus des comptes de fonctionnement et d'investissement témoignent d'une situation financière maîtrisée. Ceci ne doit toutefois pas constituer un oreiller de paresse face à la baisse progressive de la population. Votre conseil communal prend en compte cette situation préoccupante dans chacune de ses décisions.**

Je vous invite, chères concitoyennes, chers concitoyens, à participer nombreux à cette assemblée primaire. En vous remerciant, au nom de toute l'équipe communale, pour votre bienveillante collaboration, je vous prie de recevoir, chères bedjuasses, chers bedjuis, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la municipalité d'Isérables

Régis Monnet  
Président

**Aperçu du compte administratif**

Compte  
2017

Budget  
2018

Compte  
2018

**Compte de fonctionnement**

**Résultat avant amortissements comptables**

Charges financières	- CHF	3'340'778.83	3'586'200.00	3'525'593.12
Revenus financiers	+ CHF	4'149'445.68	4'514'700.00	4'364'638.01
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= CHF	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= CHF	<b>808'666.85</b>	<b>928'500.00</b>	<b>839'044.89</b>

**Résultat après amortissements comptables**

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	808'666.85	928'500.00	839'044.89
Amortissements ordinaires	- CHF	691'145.20	760'600.00	662'372.65
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= CHF	-	-	-
<b>Excédent de revenus</b>	= CHF	<b>117'521.65</b>	<b>167'900.00</b>	<b>176'672.24</b>

**Compte des investissements**

Dépenses	+ CHF	1'620'244.60	1'617'000.00	1'817'269.65
Recettes	- CHF	849'993.40	660'000.00	988'897.00
<b>Investissements nets</b>	= CHF	<b>770'251.20</b>	<b>957'000.00</b>	<b>828'372.65</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= CHF	-	-	-

**Financement**

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	808'666.85	928'500.00	839'044.89
Investissements nets	- CHF	770'251.20	957'000.00	828'372.65
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= CHF	-	<b>28'500.00</b>	-
<b>Excédent de financement</b>	= CHF	<b>38'415.65</b>	-	<b>10'672.24</b>



**Aperçu du bilan et du financement**

Etat 31.12.2017

Etat 31.12.2018

Provenance des fonds

Emploi de fonds

<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>8'562'569.00</b>	<b>9'150'020.13</b>		
	<b>Patrimoine financier</b>	<b>3'538'455.00</b>	<b>3'959'906.13</b>		
10	Disponibilités	1'362'900.45	1'949'404.39	-	586'503.94
11	Avoirs	738'670.90	808'428.35	-	69'757.45
12	Placements	535'503.00	506'003.00	29'500.00	-
13	Actifs transitoires	901'380.65	696'070.39	205'310.26	-
	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>5'024'114.00</b>	<b>5'190'114.00</b>		
14	Investissements propres	5'024'114.00	5'190'114.00		
15	Prêts et participations permanentes	-	-		
16	Subventions d'investissement	-	-		
17	Autres dépenses activables	-	-		
	<b>Financements spéciaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
18	Avances aux financements spéciaux	-	-		
	<b>Découvert</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
19	Découvert du bilan	-	-		
<b>2</b>	<b>Passif</b>	<b>8'562'569.00</b>	<b>9'150'020.13</b>		
	<b>Engagement</b>	<b>6'065'396.61</b>	<b>6'436'175.50</b>		
20	Engagements courants	-	-		
21	Dettes à court terme	-	-		
22	Dettes à moyen et à long terme	3'748'001.00	4'667'639.00	919'638.00	
23	Engagements envers des entités particulières	674'052.25	674'052.25		
24	Provisions	65'000.00	65'000.00		
25	Passifs transitoires	1'578'343.36	1'029'484.25		548'859.11
	<b>Financements spéciaux</b>	<b>-</b>	<b>40'000.00</b>		
28	Engagements envers les financements spéciaux	-	40'000.00	40'000.00	
	<b>Fortune</b>	<b>2'497'172.39</b>	<b>2'673'844.63</b>		
29	Fortune nette	2'497'172.39	2'673'844.63		
	Excédent de financement du compte administratif			10'672.24	
	Insuffisance de financement du compte administratif			1'205'120.50	1'205'120.50

Compte de fonctionnement selon les tâches

Compte 2017

Budget 2018

Compte 2018

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	523'831.50	34'615.60	568'000.00	23'500.00	574'357.85	33'261.25
1 Sécurité publique	206'819.15	20'666.75	213'500.00	27'500.00	205'825.85	16'281.05
2 Enseignement et formation	515'507.45	16'090.40	519'800.00	16'500.00	530'717.85	14'977.95
3 Culture, loisirs et culte	177'413.65	12'199.00	154'050.00	15'000.00	132'643.90	10'772.00
4 Santé	797'15.70	3'185.00	69'900.00	5'000.00	60'014.70	2'940.00
5 Prévoyance sociale	346'843.70	7'800.30	367'100.00	24'000.00	392'316.50	5'226.40
6 Trafic	1'083'570.40	212'830.55	1'101'500.00	239'000.00	1'078'518.20	202'482.10
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	657'511.05	368'079.60	852'100.00	467'000.00	757'716.80	478'764.11
8 Economie publique, yc services industriels	362'166.56	517'027.95	391'350.00	511'200.00	363'995.19	524'444.55
9 Finances et impôts	78'544.87	2'956'950.53	109'500.00	3'186'000.00	91'858.93	3'075'488.60
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>4'031'924.03</b>	<b>4'149'445.68</b>	<b>4'346'800.00</b>	<b>4'514'700.00</b>	<b>4'187'965.77</b>	<b>4'364'638.01</b>

<b>Excédent de charges</b>		-				
<b>Excédent de revenus</b>	<b>117'521.65</b>		<b>167'900.00</b>		<b>176'672.24</b>	







Compte des investissements selon les tâches

Compte 2017

Budget 2018

Compte 2018

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	82'523.00	26'503.00	50'000.00	15'000.00	116'759.10	5'000.00
3 Culture, loisirs et culte	35'000.00	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	262'082.40	-	106'000.00	10'000.00	17'118.05	-
6 Trafic	74'665.65	-	346'000.00	80'000.00	267'883.70	75'243.05
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	977'820.95	762'890.40	265'000.00	180'000.00	859'411.85	632'067.40
8 Economie publique, yc services industriels	188'152.60	60'600.00	850'000.00	375'000.00	556'096.95	276'586.55
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>1'620'244.60</b>	<b>849'993.40</b>	<b>1'617'000.00</b>	<b>660'000.00</b>	<b>1'817'269.65</b>	<b>988'897.00</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>770'251.20</b>		<b>957'000.00</b>		<b>828'372.65</b>
<b>Excédent de recettes</b>						

Compte des investissements selon les natures

Compte 2017

Budget 2018

Compte 2018

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	1'606'408.40	-	1'465'000.00	-	1'748'434.70	-
52 Prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-
56 Subventions accordées	13'836.20	-	152'000.00	-	68'834.95	-
57 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
58 Autres dépenses activables	-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
61 Contributions de tiers	-	15'957.60	-	55'000.00	-	86'290.05
62 Remboursement de prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-
63 Facturation à des tiers	-	-	-	-	-	-
64 Remboursement de subventions acquises	-	-	-	-	-	-
66 Subventions acquises	-	834'035.80	-	605'000.00	-	902'606.95
67 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>1'620'244.60</b>	<b>849'993.40</b>	<b>1'617'000.00</b>	<b>660'000.00</b>	<b>1'817'269.65</b>	<b>988'897.00</b>
<b>Excédent de dépenses</b>	-	770'251.20	-	957'000.00	-	828'372.65
<b>Excédent de recettes</b>	-	-	-	-	-	-



**COMMUNE D'ISERABLES**

**Tableau des actifs à amortir comptes 2018**

	Valeur compt. au 31.12.2017	Investissements au 31.12.2017		Investissements 2018		Investissements au 31.12.2018	Taux en %	Amort. cum. au 31.12.2017	Amort. 2018	Amort. cum. au 31.12.2018	Valeur compt. au 31.12.2018
		Investissements au 31.12.2017	Augmentation	Diminution	Investissements au 31.12.2018						
Bâtiment administratif	0.00	680787.35	0.00	0.00	680787.35	10	680787.35	0.00	680787.35	0.00	0.00
Bâtiment industriel	119'000.00	686315.00	0.00	0.00	686315.00	10	567'315.00	25'000.00	592'315.00	94'000.00	94'000.00
Abri PC des Combes	45'000.00	705611.90	0.00	0.00	705611.90	10	660'611.90	9'000.00	669'611.90	36'000.00	36'000.00
Véhicule corps sapeurs-pompiers	1.00	56873.00	0.00	0.00	56873.00	40	56'872.00	0.00	56'872.00	1.00	1.00
Chauffage à distance (CAD)	42'000.00	767274.75	16'420.60	0.00	783695.35	10	725'274.75	20'420.60	745'695.35	38'000.00	38'000.00
Bâtiment d'école	105'000.00	1210744.80	47'991.60	5'000.00	1253736.40	5	1'085'744.80	9'991.60	1'095'736.40	158'000.00	158'000.00
Aménagements places publiques	159'000.00	153341.70	68'767.50	0.00	222109.20	5	14'341.70	8'767.50	23'109.20	199'000.00	199'000.00
Reprise du CO de Leytron	421'000.00	468807.65	0.00	0.00	468807.65	5	47'807.65	25'000.00	72'807.65	396'000.00	396'000.00
Terrain de football	1.00	467361.25	0.00	0.00	467361.25	10	467'360.25	0.00	467'360.25	1.00	1.00
Rénovation église St-Théodule	53'000.00	285000.00	0.00	0.00	285000.00	10	232'000.00	6'000.00	238'000.00	47'000.00	47'000.00
Aménag. Sportif Patinoire	42'000.00	402931.15	0.00	0.00	402931.15	10	360'931.15	15'000.00	375'931.15	27'000.00	27'000.00
Institutions handicapés sociales	0.00	34857.20	2'765.35	0.00	37'622.55	10	34'857.20	2'765.35	37'622.55	0.00	0.00
Maison des générations	225'000.00	255132.50	14'352.70	0.00	269485.20	10	30'132.50	25'352.70	55'485.20	214'000.00	214'000.00
Dépôt communal	75'000.00	221769.55	0.00	0.00	221769.55	10	146'769.55	19'000.00	165'769.55	56'000.00	56'000.00
Participation routes cantonales	0.00	224909.85	66'069.60	0.00	290979.45	10	224'909.85	22'069.60	246'979.45	44'000.00	44'000.00
Routes communales	864'000.00	3173503.15	197'509.35	75'243.05	3295769.45	10	2'309'503.15	119'266.30	2'428'769.45	867'000.00	867'000.00
Routes agricoles	1.00	367069.00	0.00	0.00	367069.00	10	367'068.00	0.00	367'068.00	1.00	1.00
Plaques & noms de rues & maisons	1.00	26632.05	0.00	0.00	26632.05	10	26'631.05	0.00	26'631.05	1.00	1.00
Eclairage public	1.00	97962.35	4'304.75	0.00	102267.10	10	97'961.35	4'304.75	102'266.10	1.00	1.00
Véhicule com. AEBI	1.00	81931.00	0.00	0.00	81931.00	40	81'930.00	0.00	81'930.00	1.00	1.00
Véhicule Toyota	1.00	43614.90	0.00	0.00	43614.90	40	43'613.90	0.00	43'613.90	1.00	1.00
Saleuse Portée TP	1.00	26900.00	0.00	0.00	26900.00	40	26'899.00	0.00	26'899.00	1.00	1.00
Chariot élévateur TP Neuwerth	1.00	19999.60	0.00	0.00	19999.60	40	19'998.60	0.00	19'998.60	1.00	1.00
Véhicule com. Ladog	1.00	137000.00	0.00	0.00	137000.00	40	136'999.00	0.00	136'999.00	1.00	1.00
Véhicule Subaru Forester	1.00	8000.00	0.00	0.00	8000.00	40	7'999.00	0.00	7'999.00	1.00	1.00
Pelle Takeuchi TB016A	1.00	22874.40	0.00	0.00	22874.40	40	22'873.40	0.00	22'873.40	1.00	1.00
Collecteurs d'eau usée	37'000.00	540596.65	0.00	7'104.00	533492.65	10	503'596.65	5'896.00	509'492.65	24'000.00	24'000.00
Aménagement du cimetière	82'000.00	91195.60	49'811.20	0.00	141006.80	10	91'95.60	9'811.20	19'006.80	122'000.00	122'000.00
Digues de protection	330'000.00	1188157.40	777'845.80	621'020.40	1344982.80	10	858'157.40	48'825.40	906'982.80	438'000.00	438'000.00
Mensuration fédérale	1.00	114677.70	0.00	0.00	114677.70	10	114'676.70	0.00	114'676.70	1.00	1.00
Réseau d'eau potable	702'000.00	2913831.05	31'754.85	39'430.00	2941642.90	8	2'211'831.05	61'811.85	2'273'642.90	668'000.00	668'000.00
Déchetterie du Rosselin	316'000.00	440000.00	0.00	0.00	440000.00	10	124'000.00	36'000.00	160'000.00	280'000.00	280'000.00
Turbinage Il	458'000.00	854410.60	539'676.35	278'551.55	1115535.40	8	396'410.60	69'124.80	465'535.40	650'000.00	650'000.00
Actions La Bedjuasse des eaux	100'000.00	100000.00	0.00	0.00	100000.00	0	0.00	0.00	0.00	100'000.00	100'000.00
PGEE	13'000.00	76877.80	0.00	0.00	76877.80	10	63'877.80	6'000.00	69'877.80	7'000.00	7'000.00
Zones à aménager	632'000.00	2440081.65	0.00	0.00	2440081.65	10	1'808'081.65	83'000.00	1'891'081.65	549'000.00	549'000.00
Plate-forme panoramique	0.00	29023.60	0.00	0.00	29023.60	10	29'023.60	0.00	29'023.60	0.00	0.00
Route forestière	19'100.00	77983.05	0.00	0.00	77983.05	10	58'883.05	11'000.00	69'883.05	8'100.00	8'100.00
Aménagement étang Plan du Fou	1.00	11149.05	0.00	0.00	11149.05	10	11'148.05	0.00	11'148.05	1.00	1.00
Aménagements agricoles	185'000.00	503670.30	0.00	-1'965.00	505635.30	10	318'670.30	18'965.00	337'635.30	168'000.00	168'000.00
<b>Total</b>	<b>5'024'114.00</b>	<b>20'008'858.55</b>	<b>1'817'269.65</b>	<b>988'897.00</b>	<b>20837'231.20</b>		<b>14'984'744.55</b>	<b>662'372.65</b>	<b>15'647'117.20</b>	<b>5'190'114.00</b>	<b>5'190'114.00</b>



## Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2017	2018	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	105.0%	101.3%	103.1%

### Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2017	2018	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	20.2%	20.0%	20.1%

### Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2017	2018	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	12.1%	11.3%	11.7%

### Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2017	2018	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	14.1%	14.3%	14.2%

4. Endettement net par habitant (I4)	2017	2018	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	3045	2994	3019

### Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2017	2018	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	151.8%	153.4%	152.6%

### Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

**Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles  
assemblée primaire**

Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d.e + art. 69bis et ter

Exercice comptable 2018

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial		Crédit complémentaire			Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissements net	Organe compétent: décision du	Montant	Conseil municipal décision du:	Assemblée Primaire décision du:				
	Néant		Conseil Municipal							
			Assemblée Primaire							
Les compétences de l'AP se montent à 1'100'000										

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

**Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires**  
**assemblée primaire**  
**Ofinco, art. 69quater et quinquies**

**Exercice comptable 2018**

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date d'information à l'assemblée primaire
	Néant				

**Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau**  
**Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau**



Comptabilité

Expertise

Fiscalité

Impôt

Management

Audit Révision

A l'assemblée primaire de la  
Commune d'Isérables  
1914 Isérables

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS 2018

En exécution du mandat confié, et en application des articles 83 ss de la loi sur les communes du 5 février 2004 et des articles 72 ss de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004, nous avons effectué l'audit des **comptes annuels 2018** de la Commune d'Isérables.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions légales, incombe au Conseil. Celle-ci comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre le conseil est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et aux recommandations de la profession. Sur la base de ces recommandations, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit de même que l'évaluation des risques relèvent du jugement de l'auditeur. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante pour former notre opinion. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes aux prescriptions légales et réglementaires.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions légales
- l'entretien final avec le Président de la Commune a eu lieu
- l'endettement net par habitant est considéré comme faible et a baissé durant l'année
- les compétences en matière financière sont respectées
- selon notre appréciation la Commune est en mesure de faire face à ses engagements

En conséquence, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Leytron, le 21 mai 2019 / NM

CEFIMA SA – Fiduciaire de Leytron

Nicolas MARTINET  
Réviseur responsable

Patrice MARTINET

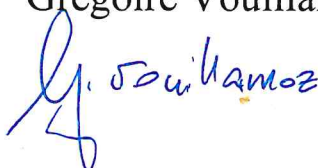
Certifié conforme par le Conseil communal en date du 27 mai 2019

COMMUNE D'ISERABLES

Le Président :  
Régis Monnet



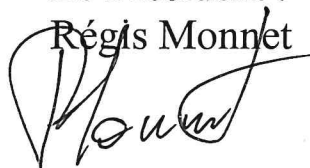
Le Secrétaire :  
Grégoire Vouillamoz



Les comptes 2018 ont été approuvés par l'assemblée primaire d'Isérables  
en date du 13 juin 2019

COMMUNE D'ISERABLES

Le Président :  
Régis Monnet



Le Secrétaire :  
Grégoire Vouillamoz

